

qu'il est de la prudence de n'en rien publier, mais de se restreindre plutôt au rapport des particularités qui se présentent, & que voici.

II. Mr. Businello, Ministre de la République de Venise à Londres d'où il a été contraint de se retirer, comme on l'a dit le mois passé, est encore à Paris; mais il y a apparence qu'il retournera bientôt à la Cour Britannique pour y reprendre les fonctions de sa Charge, le Cardinal de Fleuri ayant offert sa médiation au Roi d'Angleterre & au Sénat de Venise, pour moyener un accommodement de leurs difficultés. Les Vénitiens firent d'abord une espee de refus d'accepter cette médiation, parce que dans un mémoire qui paroît & qu'ils ont distribué aux Ministres étrangers résidans à Venise, ils justifient la conduite qu'ils ont tenuë à l'égard du Comte d'Albanie, fils du Chevalier de St. George, auquel ils n'ont accordé que ce qu'on ne pouvoit lui refuser sans injustice; & que par consequent étant la partie lezée, ils sont en droit de demander satisfaction de l'affront fait à la République dans la personne de leur Ministre, en lui ordonnant d'abandonner son poste. Mais non-obstant ces griefs des Vénitiens, ils n'ont pas laissé d'accepter la médiation du Cardinal par pure consideration pour le Roi.

*Médiation
du Cardinal
de Fleuri
dans ce qu'il
regarde
l'Envoyé de
Venise à
Londres.*

III. Sa Majesté a disposé en faveur de Mr. le Comte Clermont, Prince du Sang, de l'Abbaye de *St. Germain des Prez*, vacante par la mort du Cardinal de Bissi; ce Prince ayant dû remettre entre les mains de S. M. son Abbaye de *St. Claude* en Franche Comté, & celles de *Marmoutier* & de *Fecamp*. Les revenus des deux dernières doivent être réünis pour quelque tems aux œconomats. Il paroît que Mr. de Clermont sera aussi dans peu créé Cardinal. L'Evêché de *Meaux*, vacant par la même mort, a été donné à

*Bénéfices
& Emplois.*